



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION & D'UTILISATION

## FAST.EU – Conciergerie & Location Automobile

### Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Location et d'Utilisation (ci-après les « Conditions Générales ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre la société **FAST.EU** (ci-après le « Loueur ») et toute personne physique ou morale louant un véhicule par son intermédiaire (ci-après le « Locataire »).

Elles s'appliquent à **toute location**, sans exception, et prévalent sur tout accord oral, échange écrit, message ou document contradictoire, sauf dérogation écrite expresse du Loueur.

L'acceptation d'un devis, d'un contrat de location, d'une facture ou la prise de possession du véhicule vaut **acceptation pleine, entière et sans réserve** des présentes Conditions Générales.

### Article 2 – Définitions

- **Loueur** : FAST.EU, agissant en tant que loueur et/ou gestionnaire du véhicule.
- **Locataire** : toute personne physique ou morale signataire du contrat de location.
- **Véhicule** : tout véhicule confié au Locataire dans le cadre d'une location FAST.EU.
- **Caution** : garantie financière globale, non assimilable à un simple dépôt, destinée à couvrir toutes sommes dues au Loueur.
- **Usage normal** : utilisation conforme à la destination du véhicule, aux lois, au contrat et aux présentes Conditions Générales.
- **Usage interdit** : toute utilisation non conforme ou expressément interdite.
- **Perte d'exploitation** : manque à gagner subi par le Loueur du fait de l'indisponibilité du véhicule.
- **Abus de confiance** : toute non-restitution du véhicule, détournement, usage non autorisé ou vol avec remise volontaire des clés.



## Article 3 – Conditions d'éligibilité du Locataire

Le Locataire doit notamment :

- être majeur et juridiquement capable ;
- être titulaire d'un permis de conduire valide et reconnu ;
- justifier d'une ancienneté minimale de permis selon le véhicule loué ;
- fournir l'ensemble des documents exigés par le Loueur.

Le Loueur se réserve le **droit absolu de refuser une location**, sans justification.

## Article 4 – Mise à disposition et transfert des risques

Dès la remise du véhicule, le Locataire en assume l'**entière garde matérielle et juridique**, sous sa responsabilité exclusive.

Tous les risques liés à l'utilisation, à la détention, à la circulation et à l'immobilisation du véhicule sont transférés au Locataire jusqu'à la restitution effective.

## Article 5 – État du véhicule et valeur probante

Un état des lieux d'entrée et de sortie est réalisé, notamment par photos et outils numériques.

En cas de restitution nocturne ou différée, le Loueur se réserve le droit d'effectuer un contrôle ultérieur. L'absence du Locataire lors de ce contrôle vaut **acceptation sans réserve** des constats effectués.

Tout dommage non signalé à l'entrée est réputé imputable au Locataire.



## Article 6 – Usage du véhicule

Le Locataire s'engage à utiliser le véhicule avec prudence, conformément aux lois et aux prescriptions du constructeur.

### Usages strictement interdits (liste non exhaustive) :

- transport rémunéré (VTC, Uber, Bolt, livraison, etc.) ;
- sous-location ou prêt à un tiers ;
- usage sur circuit, compétition ou entraînement ;
- tournage, clip, shooting ou événement sans autorisation écrite ;
- conduite sous alcool, stupéfiants ou médicaments altérant la vigilance ;
- transport de marchandises dangereuses ;
- usage non conforme à la destination du véhicule.
- Toute infraction entraîne la **déchéance immédiate des garanties.**





## **Article 7 – Caution : garantie financière globale (CLAUSE ESSENTIELLE)**

La caution versée par le locataire constitue une **garantie financière globale**, et non un simple dépôt.

Elle peut être utilisée par le Loueur pour couvrir **toute somme due**, notamment :

- dommages visibles ou invisibles ;
- frais de réparation ;
- immobilisation du véhicule ;
- perte d'exploitation ;
- frais administratifs ;
- frais d'expertise ;
- infractions ;
- non-paiement ;
- saisie, confiscation ou procédure judiciaire ;
- abus de confiance ou vol avec clés.

**FAST.EU**

La caution :

- ne produit aucun intérêt ;
- n'est pas compensable ;
- est mobilisable sans accord préalable du Locataire ;
- peut être complétée si insuffisante.



## Article 8 – Assurance et exclusions

Le véhicule est assuré conformément au contrat souscrit par le propriétaire.

### Sont notamment exclus de toute garantie :

- alcool ou stupéfiants ;
- vitesse excessive ou inadaptée, même sans constat officiel ;
- négligence ou faute grave ;
- usage interdit ;
- conducteur non autorisé ;
- clés non restituées ;
- alarme ou dispositif de sécurité désactivé.

En cas d'exclusion d'assurance, le Locataire supporte **l'intégralité des conséquences financières**.



## Article 9 – Vol, abus de confiance et clés

Le vol avec remise volontaire des clés, la non-restitution ou le détournement du véhicule constituent un **abus de confiance**, exclu de toute garantie.

Le Locataire est tenu d'indemniser le Loueur à hauteur de la valeur du véhicule, des frais annexes et de la perte d'exploitation.

## Article 10 – Saisie, confiscation et procédures

Toute saisie judiciaire ou administrative, confiscation ou immobilisation résultant du comportement du Locataire engage sa **responsabilité financière totale**, incluant :

- frais ;
- pertes ;
- honoraires ;
- perte d'exploitation.



## Article 11 – Perte d'exploitation

En cas d'indisponibilité du véhicule imputable au Locataire, une indemnité de perte d'exploitation est due, calculée sur la base du tarif journalier du véhicule, jusqu'à remise en état ou indemnisation complète.

## Article 12 – Contestation et expertise

Toute contestation doit être formulée **par écrit dans un délai strict**.

À défaut, les constats du Loueur sont réputés acceptés.

L'expertise du loueur prévaut.

Toute contre-expertise est à la charge exclusive du Locataire.

## Article 13 – Résiliation et reprise du véhicule

En cas de manquement contractuel ou de non-paiement, le Loueur peut résilier la location de plein droit et reprendre immédiatement le véhicule, sans indemnité pour le locataire.

Tous les frais liés à la reprise sont à charge du locataire.



## Article 14 – Données personnelles et géolocalisation

Le Locataire consent au traitement de ses données et à l'utilisation éventuelle de dispositifs de géolocalisation à des fins de sécurité, de gestion et de conformité légale, dans le respect du RGPD.

## Article 15 – Loi applicable et juridiction

Les présentes Conditions Générales sont régies par le **droit belge**.

Tout litige relève de la compétence exclusive des **tribunaux du siège de FAST.EU**

## Article 16 – Acceptation

Le Locataire reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales, les avoir comprises et les accepter sans réserve.



# **ANNEXE 1 – ACOMPTE, ANNULATION, FRAIS ET MODALITÉS DE FACTURATION**

## **1. Portée et valeur juridique de l'annexe**

La présente annexe fait partie intégrante des Conditions Générales de Location FAST.EU.

Elle est opposable au Locataire dès lors que celui-ci :

- signe un devis, contrat ou état des lieux,
- verse un acompte,
- ou prend possession du véhicule.

La présente annexe complète les Conditions Générales sans les remplacer et prévaut sur toute interprétation verbale ou usage contraire.

## **2. Acompte – caractère ferme et définitif de la réservation**

Toute réservation devient ferme, définitive et irrévocable dès le versement d'un acompte, quel qu'en soit le montant.

Le paiement de l'acompte implique notamment que :

- le véhicule est immobilisé et réservé exclusivement au Locataire,
- FAST.EU refuse d'autres demandes de location,
- des frais administratifs, logistiques et opérationnels sont engagés.

Annulation par le Locataire

À compter du paiement de l'acompte, aucune annulation n'est possible, sauf en cas de force majeure dûment justifiée (décès, hospitalisation grave, décision administrative imprévisible).

En cas d'annulation, de non-présentation ou de désistement du Locataire, l'acompte est intégralement conservé par FAST.EU, sans possibilité de remboursement, report ou compensation.

La non-présentation du Locataire le jour de la remise du véhicule est assimilée à une annulation tardive.



### **3. Autorisation expresse de prélèvement sur la caution**

Le Locataire autorise expressément, irrévocablement et sans réserve FAST.EU à retenir, prélever ou compenser tout montant dû directement sur la caution, sans contestation préalable, notamment en cas de :

- dommages visibles ou non visibles,
- frais de nettoyage ou de remise en état,
- carburant manquant,
- dépassement kilométrique,
- retard de restitution,
- amendes, infractions ou frais administratifs,
- franchise d'assurance,
- immobilisation du véhicule.

Cette autorisation constitue un mandat de compensation irrévocable, valable jusqu'à extinction complète des sommes dues.

The logo for FAST.EU, featuring a stylized checkered flag icon to the left of the text "FAST.EU" in a bold, italicized, sans-serif font.



## 4. Frais applicables – liste indicative et non limitative

Les frais ci-dessous sont communiqués à **titre indicatif**, sans valeur contractuelle fixe. Ils peuvent être **cumulés** et **n'excluent pas** la facturation de dommages réels supérieurs.

### Propreté et usage

- Nettoyage simple extérieur : **25 €**
- Nettoyage professionnel extérieur : **100 €**
- Nettoyage intérieur : **50 €**
- Traces de cigarettes, odeurs persistantes : **500 €**

### Carburant et temps

- Carburant manquant : **30 € + coût du carburant**
- Retard de restitution : **50 € par heure entamée**

### Kilométrage excédentaire (selon catégorie du véhicule)

- Standard : **0,50 € / km**
- Premium : **1,00 € / km**
- Prestige : **1,50 € / km**
- Luxe : **2,00 € / km**
- Luxe + : **4,00 € / km**
- Supercars : **10,00 € / km**

FAST.EU



## **Dommages et détériorations**

- Impact pare-brise : **600 €**
- Rayure jante : **600 €**
- Changement de jante : **1.000 €**
- Pneu endommagé : **1.000 €**
- Élément de carrosserie : **1.000 €**
- Habitacle détérioré : **1.000 €**
- Frais administratifs
- Frais de gestion FAST.EU : **32 €**
- Gestion PV / infraction : **50 € par infraction** (hors montant de l'amende)

 **FAST.EU**



## 5. Caractère subjectif et non contractuel des montants

Les montants mentionnés dans la présente annexe, ainsi que dans toute grille tarifaire, plateforme de gestion ou communication associée à FAST.EU, sont fournis à **titre strictement indicatif, subjectif et non contractuel**.

Ils ont pour seul objectif de **donner un ordre de grandeur** des frais susceptibles d'être appliqués.

Il est expressément précisé que **les montants listés ne correspondent pas nécessairement au véhicule loué**, et qu'un même type de dommage peut entraîner **un coût différent selon le véhicule concerné**, notamment en fonction :

- de la catégorie et de la valeur du véhicule,
- de l'étendue réelle du dommage,
- du coût des pièces, de la main-d'œuvre et de l'immobilisation,
- du préjudice subi par FAST.EU ou le Propriétaire,
- des conditions d'assurance applicables.

FAST.EU se réserve le droit de **facturer le coût réel du dommage ou du manquement**, même si celui-ci est **supérieur ou inférieur** aux montants indicatifs mentionnés, sur base de devis, factures, expertises ou évaluations internes.

Le Locataire reconnaît expressément avoir été informé du **caractère indicatif, subjectif et non exhaustif** des montants et accepte que **le montant final facturé puisse différer**.



## 6. Preuves et constatations

Le Locataire reconnaît que font foi entre les parties :

- les états des lieux,
- les photographies et vidéos,
- les données télématiques,
- les rapports internes FAST.EU.

Toute dégradation non signalée avant le départ est réputée imputable au Locataire.

## 7. Renonciation à contestation abusive

Le Locataire reconnaît que :

- la conservation de l'acompte,
- la retenue ou le prélèvement sur caution,
- l'application des frais

ne constituent **ni une pénalité abusive, ni une faute**, dès lors qu'ils sont conformes aux Conditions Générales et à la présente annexe.

Toute tentative de contestation abusive, opposition bancaire ou chargeback pourra entraîner des **frais supplémentaires**.

## 8. Acceptation

La signature d'un devis, contrat, état des lieux, ou le paiement d'un acompte vaut :

« **Lu, compris et accepté sans réserve** »



 ***FAST.EU***

**©FAST.EU – Conditions Générales de Location & d'Utilisation – Reproduction interdite**